L'IMPORTANCE DU DEPISTAGE

Dr CHAREYRE Vanina Aubagne 04 Novembre 2019
Référente Violences Faites aux Femmes La Casamance





Contrôle les sorties

Il nous faut diminuer la tolérance collective et individuelle à la violence « C'

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO APPELEZ LE 3919*



« C'était juste une dispute, Me Chareyre....»

Fait du Chantage



Le SILENCE n'est pas le choix de la victime...
Mais un dictat que l'agresseur lui impose....

VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
Apple language et qualut disput un potre feu.

Dévalorise

Problème de santé publique SOUS ESTIME

■ En France, 1 femme/10 a été victime de violences conjugales dans les 12 derniers mois

Dans une salle d'attente de cabinet médical

3 à 4 femmes / 10 peuvent être victimes de Violences Conjugales



Méprise

 Hors du cadre des soins d'urgence, les professionnels de santé sont des interlocuteurs PRIVILEGIES et un recours essentiel pour les victimes de violences

Dans 18% des cas, les victimes se sont adressées à un professionnel de santé, lorsqu'elles ont parlé pour la première fois des violences subies.



Enferme

Rôle et responsabilité des professionnels de santé dans la PREVENTION et la PRISE EN CHARGE des femmes victimes de VFF

- Loi du 04 08 2014 relative à l'égalité entre hommes et femmes rend obligatoire la formation des professionnels médicaux et paramédicaux sur les VFF
- MIPROF



SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Mission interministérielle pour la protection de femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains

Direction générale de l'offre de soins

Sous-direction de la régulation de l'offre de soins

Bureau premier recours (R2)

Circulaire DGOS/R2/MIPROF n° 2015-345 du 25 novembre 2015 relative à la mise en place, dans les services d'urgence, de référents sur les violences faites aux femmes

NOR: AFSH1528453C

Pour renforcer encore l'efficacité de notre action, je souhaite que dans chaque établissement autorisé en médecine d'urgence du territoire un référent «violences faites aux femmes» soit désigné acteur unique identifié en vue de sensibiliser l'ensemble du personnel des urgences, du SAMU et du SMUR au repérage, à la prise en charge et à l'orientation des femmes victimes.

Désigné parmi les médecins du service des urgences, du SAMU ou du SMUR de l'établissement par le responsable d'unité en lien, pour les établissements publics, avec le responsable du pôle, ce référent «violences faites aux femmes» sera chargé⁴:

- d'organiser des temps de sensibilisation/information, sur le lieu du service, pour l'ensemble du personnel du service d'urgences, et, le cas échéant, du SAMU et du SMUR, en utilisant les outils pédagogiques mis à disposition par la MIPROF;
- d'identifier les partenaires utiles tant au sein de l'établissement (traumatologie, gynéco-obstétrique, gastro-entérologie, psychiatrie, pédiatrie, UMJ, services sociaux...) que les autres acteurs locaux institutionnels et associatifs impliqués dans la prise en charge des femmes victimes;
- de mettre à disposition des autres professionnels de l'établissement et des victimes des supports de communication et de sensibilisation (affiches, dépliants et spots vidéo) utiles sur cette problématique.

VIOLENCES
 CONTRE LES FEMMES
 LA LOI VOUS PROTÈGE

APPELEZ LE 3919°

Créer un environnement favorable

- Témoigner son implication
- Affiches Brochures
- Configuration du lieu de consultation
- « Organisation » du temps de parole
- La victime doit sentir une disponibilité psychique et une connaissance du sujet chez le professionnel

Dépistage SYSTEMATIQUE ou ORIENTE?

- Pas de questionnaire de dépistage validé
- La relation de confiance entre médecin et patiente et la manière dont est abordée la question sont plus importantes que le choix d'un questionnaire.
- Intervention passive (dépliants d'information)
 versus active (question directe) ++++
- Plusieurs études montrent que les femmes ne sont pas opposées au dépistage

Humilie



OUTIL FRANCOPHONE WAST

Woman Abuse Screening Tool

1. En général, comment décrivez vous votre relation de couple?

Très tendue quelque peu tendue aucune tension

2. Quand il y a dispute dans votre couple, solutionnez vous le conflit avec:

Beaucoup de difficultés une certain diff aucune diffi

3. Vos disputes vous font elles parfois vous dépréciez? Souvent parfois jamais

4. Les disputes se terminent elles parfois par des gifles, des coups, de la « bousculade »?

5. Avez-vous peur de ce que peut dire ou faire votre conjoint?

6. Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous physiquement?

7. Votre partenaire a-t-il déjà abusé de vous émotivement?

Abuse de son pouvoir

Pour le Dépistage SYSTEMATIQUE?

- Démarche systématique permet <u>d'augmenter l'identification</u> des violences
- Permettrait repérage <u>PRECOCE</u> qui est PRIMORDIAL, les faits de Violences s'aggravant et s'accélérant avec le temps
- OUVRIR UN ESPACE DE PAROLE à ces femmes qui sont souvent soulagées d'en parler, qui peuvent être écoutées

Prive de liberté

Pour le Dépistage SYSTEMATIQUE?

- Fortement recommandé pendant la grossesse et le post partum
- Dans 40 % des cas, les violences du conjoint débutent à la première grossesse, et dans 40% des cas, elles redoublent durant la grossesse.

au 2^e Trimestre ou juste après la naissance++

■ NE PAS OUBLIER Prise en charge IVG



APPELEZ LE 3919*

Dépistage ORIENTE Facteurs de risque

- Exposition à la violence conjugale dans l'enfance
- Grossesse
- Séparation récente
- Isolement social (déracinement géographique)
- Conduite addictive (alcool drogues)
- Dépendance économique, administrative

Vole les papiers d'identité



Dépistage ORIENTE Signes PHYSIQUES

Lésions traumatiques

Traumatismes inexpliqués, répétés

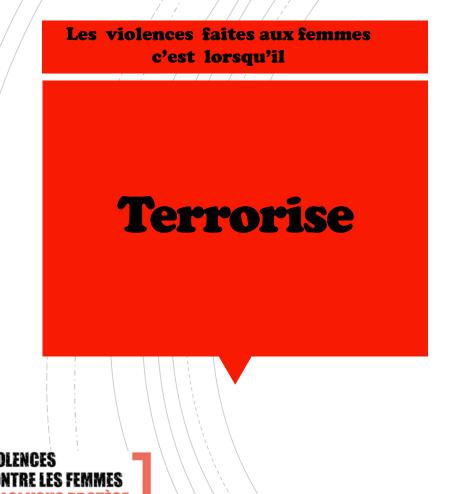
Douleurs chroniques

Symptômes physiques chroniques inexpliqués

Maladies chroniques déséquilibrées

Séquelles Sensorielles

Impact sur santé sexuelle et reproductive



APPELEZ LE 3919*

Dépistage ORIENTE Signes PSYCHIQUES

Syndrome dépressif

Anxiété

Troubles du sommeil

Idées suicidaires Tentative de Suicide

Troubles du comportement alimentaire

Symptômes évocateurs d'un état de SPT

Troubles cognitifs

Empoigne

« Le corps parle souvent par là où il a souffert.... »

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO APPELEZ LE 3919*

Etrangle

EN PRATIQUE?

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO APPELEZ LE 3919*

Menace

IMPORTANCE DE LA SENSIBILISATION SYSTEMATIQUE

- **REDEFINIR** les différentes formes de la Violence et leurs chiffres
- **DIMINUER la tolérance** collective et individuelle à la violence
- SE PRESENTER comme un recours d'aide, de soins si nécessaire
- **INFORMER** des moyens locaux et nationaux pour les V



APPELEZ LE 3919*

Poser clairement la question

- Uniquement si la patiente est **SEULE**
- Présence d'enfants déconseillée

Etre à l'aise avec la question?

Pas de question type

Assumer la question....et la

réponse

Méprise

« Avez- vous déjà été victime de violences dans votre vie? Dans l'enfance, au travail, dans votre couple? »

 « Avez-vous déjà subi des évènements qui vous ont fait du mal

et qui continuent à vous faire du mal aujourd'hui? »

« Est-ce qu'au cours de votre vie, on vous a déjà malmenée, violentée? »

« Comment cela se passe t'il dans votre couple? »

« Comment cela se passe quand vous vous disputez? »

« Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans votre foyer? »



Humilie

Et maintenant? Qu'est ce que je fais?

- Ecouter avec attention, respect, sans jugement
- Respecter ses choix et sa temporalité
- Si Madame n'est pas prête à ce jour...
 elle aura entendu qu'elle peut évoquer
 ce type de difficultés avec vous...

Elle aura entendu votre prise en compte de ces réalités...

C'est elle qui déterminera le moment où elle vous en parlera...



Faire passer des messages clés

Les violences faites aux femmes c'est lorsqu'il

Harcèle

- Elle peut s'exprimer sans crainte
- Elle n'est pas responsable de cette violence
- Les Violences sont interdites et punies par la loi
- La violence peut avoir des conséquences sur sa santé et celle de ses enfants
- Proposer votre aide
- Délivrer un message de soutien, de valorisation de sa démarche



Intimide



Et Maintenant? Qu'est ce que je fais?

- Créer un lien de confiance
- Evaluer la situation (vulnérabilité enfants démarches entreprises)
- Evaluer risques encourus
- Proposer un examen médical+/- rédaction d'un CMI
- L'aider à identifier les soutiens et relais possibles dans son entourage amical, professionnel, familial
- Apporter une solution dans son domaine de compétence
- Savoir **ORIENTER**

Prostitue

ATTENTION!!!!! PIEGES A EVITER

- Sous Estimer les Violences Conjugales
- Avoir des Stéréotypes sur les victimes et les auteurs
- Négliger l'importance de l'emprise sur les victimes
- Penser ne pas avoir le temps
- Banaliser les violences conjugales
- S'imaginer que ce problème relève de la sphère privée



Mais aussi savoir faire attention à ses propres besoins en tant que soignant....

- Sentiments d'impuissance, d'échec et de frustration face à l'absence apparente de changement de situation
- Consultations pouvant être éprouvantes
- Savoir rester vigilant face à ses émotions et ses réactions



- Maintenir un environnement favorable
- Travailler en équipe
- Organiser des debriefings
- En cas de difficultés, un soutien doit être envisagé

DISPOSITIF D'ECOUTE TELEPHONIQUE

ANIME PAR DES PSYCHOLOGUES

CREE PAR l'association AAPML

Aide aux professionnels de santé et médecins libéraux

0826 004 580 24h/24 7j/7

